APPEL D'OFFRES

Nom du Projet **:** **INSPECTION ET MAINTENANCE DE L'INTEGRITE DES STRUCTURES**

Numéro de l'appel d'offre **: MUMI/ENG/001/07/2026**

Validité de l'appel d'offre **:** Du 13/07/2026 au 28/07/2026

Durée du Contract :

1. Présentation de l'entreprise MUMI S.A.R.L

Mutanda Mining "MUMI S.A.R.L" est une entreprise minière dont le siège social est situé au numéro 4746 de l'avenue Laurent Desire Kabila, au Quartier Mutoshi, Commune de Manika, Ville de Kolwezi. Son Siege d'exploitation, centre de ses principales activités, se trouve à plus ou moins 42 KM de la ville de Kolwezi dans la province du Lualaba en République Démocratique du Congo.

Le **site d'exploitation**, centre névralgique des activités minières de MUMI, se situe à environ 42 km de Kolwezi. L'entreprise exploite une mine à ciel ouvert, une usine hydro-métallurgique ainsi qu'une usine de production d'acide sulfurique. Fidèle à ses engagements en matière de performance opérationnelle et de responsabilité sociétale, MUMI place la santé, la sécurité et le développement de ses collaborateurs au cœur de sa stratégie. L'entreprise investit régulièrement dans la formation continue de son personnel, localement et à l'international, avec l'objectif de garantir un haut niveau de compétence dans l'ensemble de ses domaines d'activité.

2. Contexte et justification

I. DESCRIPTION DU PROJET

Description du Projet

ÉTAPE 1: INSPECTION VISUELLE

Etendue de l 'inspection visuelle:

1. Avant de commencer l'inspection visuelle, l'ingénieur en structures doit obtenir un ensemble des plans de coffrage et de ferraillage du bâtiment auprès du propriétaire. La disponibilité de ces plans de structure permettra à l'ingénieur de :

a) Comprendre le système structurel et la configuration du bâtiment.
b) Identifier les zones critiques à inspecter.
c) Identifier les charges d'exploitation admissibles, afin d'évaluer l'utilisation du bâtiment et les risques de surcharge.
d) Vérifier si des travaux d'extension ou de modification non autorisés affectant la structure du bâtiment ont été réalisés.

2. De manière générale, l'ingénieur en structures est tenu de procéder, avec la diligence requise, à une inspection visuelle de :

a) L'état de la structure du bâtiment :

- Pour identifier les types de défauts structurels.
- Pour identifier tout signe de fatigue structurelle et de déformation.
- Pour identifier tout signe de détérioration des matériaux.
  b) La charge exercée sur la structure du bâtiment :
- Pour identifier tout écart par rapport à l'utilisation prévue, tout usage abusif ou inadéquat pouvant entraîner une surcharge.
  c) Tous travaux d'extension ou de modification affectant la structure du bâtiment :
- Pour identifier les travaux d'extension ou de modification pouvant entraîner une surcharge ou des effets néfastes sur la structure.

II. CONDITIONS DE SOUMISSION

- Produire son certificat de l'ARSP en cours de validité. (Critère obligatoire)
- Être une société de droit congolais et détenir l'ensemble des documents légaux et fiscaux requis (RCCM, IDNAT, NIF…).
- Montrer une expérience avérée dans le domaine

Seules les entreprises qui répondent aux exigences ci-haut reprises, sont autorisées à manifester leur intérêt.

III. CONFORMITE

- Nous ne demandons à aucun moment de paiement, frais ou avantage, à quelque étape que ce soit du processus d'appel d'offres.
- Toute demande de paiement, commission ou rétrocommission, formulée directement ou indirectement au nom de notre société, doit être considérée comme frauduleuse et signalée immédiatement.
- Nous appliquons une politique de tolérance zéro envers toute forme de fraude ou de corruption, qu'elle soit publique ou privée.
- Tout acte ou toute tentative de corruption doit impérativement être déclaré via notre plateforme sécurisée : https://glencore.raisingconcerns.org/
- Toute violation avérée entraînera des sanctions strictes, conformément aux lois en vigueur et à notre Code de conduite.

IV. MANIFESTATION D'INTERET

- Si vous êtes intéressés à soumissionner pour ce projet, et que vous remplissez les conditions reprises dans la section précédente, il vous est prié de pourvoir aux informations requises sur le lien suivant :

INSPECTION ET MAINTENANCE DE L"INTEGRITE DES STRUCTURES – Fill out form

-
- Un courriel de requête de votre documentation vous sera envoyé à la clôture de cette publication avec une échéance de 24 heures.

V. ACCES AU PORTAIL

Les entreprises dont le profile est en adéquation avec la description du projet Mutanda Mining, pourront recevoir par courriel les identifiants requis pour accéder au portail en vue de participer à l'appel d'offre proprement dit.